

*Original*

**Décret n° 2001- 72 du 31 janvier 2001  
portant nomination du Directeur de  
l'Institut National de la Jeunesse et des  
Sports du Ministère des Sports et Loisirs**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Sur rapport de la Ministre des Sports et Loisirs ;

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001-42 du 24 janvier 2001 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2000-795 du 2 novembre 2000 portant attributions des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2000-847 du 29 novembre 2000 portant organisation du Ministère des Sports ;

**LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU****D E C R E T E**

**Article 1** : Monsieur DAGROU Zahui Ernest, Maître Assistant, est nommé Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports.

**Article 2** : L'intéressé aura droit aux indemnités et avantages attachés à ses fonctions conformément aux textes en vigueur.

**Article 3** : La Ministre des Sports et Loisirs, le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Copie certifiée conforme à l'original  
Le Secrétaire Général du Gouvernement

Fait à Abidjan, le 31 janvier 2001



*[Signature]*  
F. TYEOULOU-DYELA

Laurent GBAGBO